

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 19 (1992)
Heft: 4-5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

” **Que nous soyons Suisses de l'intérieur ou Suisses de l'étranger, nous voulons pour demain:**

- **une économie forte et prospère,**
- **une indépendance renforcée par des échanges facilités avec les autres pays européens,**
- **des possibilités de formation et d'expériences professionnelles sans frontières.** ”

OUI à l'EEE

Comité suisse «OUI à l'EEE»
Case postale 101, CH-1211 Genève 3

Non à l'EEE / CE

1. Assujettissement au droit étranger

Une fois dans l'EEE, nous serions obligés d'adopter l'actuel et futur droit de la CE. L'ingérence étrangère des fonctionnaires de Bruxelles dans notre système juridique ne connaîtrait plus aucune limite.

2. Endettement étatique plus élevé

Avec la suppression des droits populaires, le contrôle démocratique direct de la population sur les dépenses publiques serait drastiquement diminué. La Suisse devrait en outre verser plusieurs centaines de millions de francs à Bruxelles sous le régime de l'EEE déjà.

3. Inconvénients économiques

Des taux plus élevés détérioreraient la place économique suisse. La libre circulation des personnes engendrerait une immigration accrue, une pression sur les salaires, une crois-

sance du chômage et, partant, une diminution généralisée de la prospérité.

4. Chambardement du système suisse des assurances sociales

La première victime de l'adaptation serait, selon la motion du Conseil fédéral, l'AVS facultative des Suisses de l'étranger. Par contre, il faudrait exporter à l'étranger les rentes des chômeurs non suisses. Qui contrôlerait cela et empêcherait les abus?

5. L'EEE amène à la CE

Il n'est pas possible de séparer l'adhésion à l'EEE de l'adhésion à la CE. Le Conseil fédéral a décrit à juste titre l'EEE comme une «étape substantielle en direction de l'adhésion à la CE». En adhérant à l'EEE et à la CE, la Suisse serait forcée d'abandonner sa neutralité et elle perdrait son identité nationale.

Pour une Suisse souveraine, ouverte au monde

Comité d'action suisse contre la tutelle de l'EEE et la CE – pour une Suisse ouverte au monde.
Case postale 8118, 3001 Berne, CCP 30-22468-5.